

N° 16  
Août 2013

Editeur responsable

SERVIO

Rue des Petits Carmes 20  
1000 Bruxelles

Tél: 02/501 23 25

Fax: 02/501 23 35

Mail: [contact@servio-vzw-  
asbl.be](mailto:contact@servio-vzw-asbl.be)



Dans ce numéro

Editorial

Association des porte-  
drapeaux

Concert 2013

Joyeuse entrée de nos  
Souverains en province

Hommage aux héros de  
Septembre 1830

Le coin des vétérans

Publicité dans le programme  
du concert

Compte  
BE64 0000 9794 6152  
BPOTBEB1

# Patria

Bulletin d'information périodique  
de l'asbl SERVIO

## Editorial : "SERVIO: une utopie?"

La commémoration, mondialement prévue l'année prochaine, de la première guerre mondiale mobilise l'opinion et suscite de nombreuses initiatives. Elle a pour but de rappeler la fragilité de la société et l'horreur des exactions dont l'humanité est hélas capable. Elle doit pousser tout un chacun à réfléchir sur les causes de ces tragiques événements. Mais elle représente aussi un message d'espoir en mettant en lumière le courage et le mérite de tous ceux qui se sont exposés sans compter au péril de leur vie pour mettre un terme au conflit.

C'est essentiellement sur cet aspect de la question que l'asbl SERVIO focalise son intérêt. La société d'aujourd'hui connaît de graves problèmes, même dans l'apparence de paix, dont se prévaut tout au moins une bonne part des nations. Les menaces sur l'environnement, le fossé qui se creuse entre la condition des mal lotis et des biens pourvus, les rivalités en matière de pouvoir, la spéculation financière débridée et irresponsable, l'exploitation souvent aveugle des ressources dans la perspective du profit, la fraude à tous les niveaux, les dérives inconsidérées des idéologies, le repli sur soi de groupes sociaux et des individus, ce sont autant de problèmes dont il est clair que la responsabilité incombe à l'humanité, et de manière plus ou moins partagée, à bon nombre de ses représentants, à certains sans doute plus qu'à d'autres, mais peu ou prou en quelque sorte, à tous.

Cependant de nombreux observateurs restent convaincus que les ressources que la planète nous offre permettent l'établissement d'une société plus conviviale. Il existe des entités locales plus ou moins indépendantes qui peuvent servir d'exemple de ce qui peut être réalisé. Les médias, eux-mêmes polarisés par le profit, sont hélas plutôt avertis d'information à cet égard, pour la bonne et simple raison que le public est plus sensible au scandale qu'à la sérénité.

Le message d'espoir, dont SERVIO n'a pour sûr pas l'exclusivité, mais qu'elle partage avec d'autres, est que la cause profonde des problèmes mentionnés plus haut, réside dans un manque de conscience, de responsabilité, d'éthique,

d'ouverture aux autres, dans le chef de quiconque exerce des responsabilités à quelque niveau que ce soit, du simple particulier comme chef de famille et titulaire d'un métier, aux plus haut placés dans la hiérarchie du pouvoir politique, social ou économique.

L'association à en effet inscrit dans ses statuts l'objectif de promouvoir parmi ses membres et dans la société en général une citoyenneté responsable. Ce terme résume la volonté de pallier les déficiences susmentionnées. La prise de conscience de cette problématique nécessite la mise en chantier d'un ensemble d'actions qui doivent faire l'objet de programmes concrets.

Pour promouvoir cette prise de conscience parmi ses membres, SERVIO a organisé la dernière réunion de son Conseil d'Administration au Mémorial National de Breendonk. Cette institution, membre de SERVIO, illustre à souhait par son action, l'objectif de l'association.

Elle accueille en effet annuellement près de cent mille jeunes pour leur faire connaître l'horreur des camps d'une part, mais d'autre part la grandeur et l'exemple de bon nombre de ceux qui y ont été internés, en sont rescapés ou y ont laissé leur vie.

Dans cet esprit, SERVIO veut apporter au niveau local, tout son concours à l'autorité ainsi qu'à toutes ses associations membres, pour donner aux nombreuses manifestations prévues non seulement dans le cadre de la commémoration de la Première Guerre mondiale, mais aussi dans la perspective des Joyeuses Entrées de nos Souverains dans nos provinces, la meilleure image de leurs organisateurs et témoigner par là de leur attachement au pays et à ses traditions.

C'est ce à quoi vont s'employer notamment ceux qui ont accepté d'assumer la charge de représentants provinciaux de l'association.



**FRATERNELLE NATIONALE**  
**DES PORTE-DRAPEAUX DE BELGIQUE.**  
**NATIONALE VERBROEDERING**  
**VAN DE VAANDELDRAAGERS VAN BELGIË**

Constatant, que peu à peu et inéluctablement de nombreuses Fraternelles de nos Anciens et Glorieux Régiments disparaissent, « faute de combattant ». Il était urgent, et nécessaire, afin que les traditions, les drapeaux et le patrimoine historique militaire perdurent dans le cadre du devoir de mémoire, de créer, fait rarissime à notre époque, une nouvelle fraternelle qui sauvegardera le Souvenir de ces milliers d'Anciens et de leurs régiments et bataillons.

Précisons, encore, que le pouvoir de décision, d'adhérer à la FNPDB, est uniquement du ressort des responsables actuels de ces fraternelles.

La FNPDB est également ouverte à l'ENSEMBLE des porte-drapeaux de toutes fédérations, associations et organismes à vocation patriotique, ainsi que toute personne partageant nos idéaux.

En suivant l'exemple, de ses aînées, la FNPDB, sollicite son adhésion à la R.UFAC, et à SERVIO (Coupole des Associations Belges des Anciens Combattants et Vétérans).

Vaststellend dat stilletjes aan en onvermijdelijk de talrijke verbroederings van onze "Anciens" en Glorierijke Regimenten verloren gaan door "het gemis aan strijders", het dringend en nodif was, de tradities, de vlaggen en het historisch patrimonium te vereeuwigen in het kader van de herinneringsplicht, door een nieuwe verbroedering te stichten, zeer uitzonderlijk in deze tijden, die de herinnering aan deze miljoenen "Anciens", hun regimenten en bataljons zal waarborgen.

Laten wij ook meedelen dat de beslissing toe te treden aan de NVVDB enkel van de bevoegdheid van de huidige verantwoordelijken van deze verbroedering afhangt.

De NVVDB is ook toegankelijk aan ALLE vaandel dragers van alle federaties, verenigingen en organismen van vaderlandslievende aard, evenals aan iederen die onze idealen deelt.

Naar het voorbeeld van zijn voorgangers wenst de NVVDB deel uit te maken van de K.VOV, en aan SERVIO (de overkoepeling van de Belgische vernigingen van de Oud\_strijders en Veteranen).



*Jean-Luc Lengelé*  
*Président - Voorzitter*



**Kwartier Cdt Panquin – Warande, 3 – 3080 Tervuren – Tél : 02/767 01 84**

# Concert SERVIO 2013

## We will remember them

Nous sommes déjà en pleine préparation du troisième concert du 11 novembre. Après les extraordinaires témoignages louangeurs du concert de l'an dernier, nous sommes confiants du succès de celui qui se prépare. Mais comment égaler le succès de l'an dernier? D'entrée de jeu la chose nous a paru délicate! Mais après quelques temps de réflexion et de créativité, nous avons acquis la conviction de pouvoir à nouveau enregistrer un éclatant succès!

Nous n'allons dévoiler d'emblée tous nos secrets, mais une partie du voile va dès maintenant être levé. Quelques ingrédients restent en réserve, mais nous restons fidèles à notre planning à long terme. Nous avons d'ores et déjà entrepris de mettre tous les membres de notre association à l'honneur. C'est ainsi qu'en 2011 nous avons rendu hommage aux combattants des deux guerres mondiales de 14-18 et 40-45, ainsi qu'aux participants aux opérations sur les théâtres extérieurs. L'an dernier, c'est l'engagement militaire de nos membres en Afrique qui fit l'objet du concert. Cette année nous célébrons le 60ième anniversaire de l'armistice de la guerre de Corée. Nous commémorerons en 2014 le centième anniversaire du début de la Grande Guerre, et en 2015, le 70ème anniversaire de la libération des camps. Le lieu et la date du concert de cette année sont maintenus: 11 novembre, à 16.00 heure au Conservatoire Royal de Bruxelles. Avec, bien entendu, le concours d'une musique militaire!

Et cependant, tout sera différent. Avec la Musique Royale des Guides en 2011, il s'agissait d'une présentation stylée et classique. La Musique de la Marine, avec le concours du chœur de la Communauté européenne et celui d'une chorale africaine en 2012, développa une ambiance swing et entraînée. Comment allons nous faire cette année pour passer la rampe avec le thème de la guerre de Corée?

Avec fierté, nous vous annonçons que cette année nous aurons l'honneur et le plaisir d'accueillir le "United States Air Force in Europe Band". Chacun sait que cette formation excelle dans l'interprétation de la musique américaine, telle qu'on peut l'entendre à Broadway, ou dans les musiques de film d'Hollywood, ou encore dans le jazz d'un New Orleans Dixieland of Big Band.

Mais opéras légers, ouvertures, marches, animés par des solistes instrumentaux et vocaux, sont au programme d'inoubliables shows de cette formation. Nous vous réservons au demeurant encore quelques surprises que vous découvrirez en nous rejoignant le 11 novembre.

Faites vous plaisir, autant qu'à nous, en vous inscrivant **DÈS AUJOURD'HUI!** Différer, c'est oublier, d'autant qu'il nous faut rassembler les ressources financières indispensables... Mais nous sommes confiants de pouvoir à nouveau compter sur le concours de nos membres et de nos sympathisants! Les prix sont inchangés, à savoir de 35 € pour les parterres et 25 € pour les tribunes. Le soutien de nos associations sous forme de dons est bienvenu, à l'adresse du même compte que pour les inscriptions; avec la mention "don".

## Données pratiques:

**Concert du "United States Air Forces in Europe Band" le 11 novembre à 16.00 heure.**

**Thème: 60ème anniversaire de l'armistice de la guerre de Corée.**

**Lieu: Conservatoire Royal de Bruxelles, 30 rue de la Régence, à 1000 Bruxelles.**

**Prix des parterres et des 1ères loges: 35 € par personne; 2èmes loges: 25 € par personne.**

**Les inscriptions sont ouvertes dès aujourd'hui, exclusivement par versement au compte IBAN BE64 000097946152 - BIC BPOTBEB1 de FUNACV (SERVIO), avec référence au concert, nom et adresse ou mention de don.**

**Nous espérons de tout cœur vous rencontrer à l'occasion du 3ième concert SERVIO !**

Herbart BEYERS  
Events Coordinator



## Joyeuse Entrée de nos Souverains en province

Dans le chef-lieu de chaque province, le Roi Philippe et la Reine Mathilde rencontrent les autorités provinciales et les bourgmestres des communes de la province. Au programme de ces Joyeuses Entrées figurent également, à la demande du Roi et de la Reine, une visite à caractère social, culturel ou économique, un déjeuner de travail consacré à deux thématiques prioritaires pour la province et une promenade festive de rencontre avec la population, a précisé le Palais.

Les Joyeuses Entrées ont débuté le vendredi 6 septembre à Louvain (Brabant flamand). Le Brabant wallon (Wavre) a été visité le mardi 10 septembre, suivi du Hainaut (Mons) le mardi 17, et du Limbourg (Hasselt), le mardi 24. La visite la plus délicate aura lieu dans la province d'Anvers (Anvers) le vendredi 27 septembre... jour de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En octobre, la capitale de la Wallonie (province de Namur) sera à l'honneur le mercredi 2. Ensuite ce sera au tour de la province de Liège (Liège), le vendredi 11, de la Flandre orientale (Gand) le mercredi 16, du Luxembourg (Arlon), le vendredi 18, de la Communauté germanophone (Eupen), le mercredi 23 avant de clôturer avec la Flandre occidentale (Bruges) le vendredi

### Place des Martyrs - 1000 Bruxelles Le samedi 28 septembre 2013 à 15 h 183ème ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DE LA BELGIQUE

Comme chaque année, la commémoration des Combats de septembre, organisée par la Ville de Bruxelles et Pro Belgica, avec la participation des Volontaires 1830, aura lieu Place des Martyrs à Bruxelles. Cette année, le samedi 28 septembre.

La Place des Martyrs est un cimetière où reposent 467 volontaires tués au combat. Nous invitons les membres de toutes les associations patriotiques à cette cérémonie et souhaitons une représentation nombreuse de porte-drapeaux.

Comme chaque année, la présence d'un représentant du Roi a été demandée.

#### PROGRAMME

##### Colonne du Congrès – Place des Martyrs – Grand Place

- 13 h 30 Rassemblement des participants à la Colonne du Congrès
- 13 h 45 Hommage au Soldat Inconnu par les Volontaires 1830 et Pro Belgica
- 14 h 00 Départ du cortège vers la statue du Roi Baudouin suivi d'un hommage au Roi Baudouin
- 14 h 00 2e point de rassemblement près de la statue du Roi Baudouin, Parvis de la cathédrale Saints-Michel-et- Gudule
- 14 h 20 Départ du cortège vers la place des Martyrs
- 15 h 00 Cérémonie au Monument Patria – dépôt de fleurs**
- 15 h 45 Départ en cortège vers la Grand-Place
- 16 h 30 Parade finale des Volontaires 1830 – Brabançonne et Dislocation
- 17 h 00 Réception à l'Hôtel de Ville offerte aux participants par les Autorités communales de la Ville de Bruxelles



## Le coin des vétérans

Tapez pour saisir le textell y a un peu plus de trois ans que la Fédération Nationale des Vétérans a vu le jour. Elle a été créée par cinq associations dont une majorité de membres étaient des vétérans au sens de la loi du 10 avril 2003 et de l'arrêté royal du 12 octobre 2006. Cet arrêté royal déterminait les opérations auxquelles les membres du département de la Défense devaient avoir participé pour pouvoir prétendre au titre honorifique de vétéran.

Pourquoi avoir créé ce titre ? Depuis de nombreuses années des militaires participent à des missions et opérations extérieures ou à des séjours prolongés dans le cadre d'appuis techniques à certains pays, conformément à des décisions du Gouvernement belge. Il est donc apparu logique à l'autorité militaire de distinguer ces militaires en octroyant, à ceux qui en faisaient la demande, un titre particulier. Le vocable vétéran a été choisi.

D'autre part, la disparition inexorable des anciens combattants de la guerre 40-45 qui sera suivie de ceux de la guerre de Corée laissera un vide important dans la conservation et la transmission de la Mémoire aux jeunes générations.

À l'heure actuelle, dans l'attente d'un futur « statut des vétérans » qui devrait être élaboré et accepté (un premier document datant d'août 2006 n'a pas encore eu de conséquences pratiques), la FNV-NFV a remplacé lors des défilés du 21 juillet et du 11

novembre les anciens combattants, ces trois dernières années.

Ce 21 juillet 2013, les vétérans ont défilé fièrement devant leur nouveau Roi Philippe. Le détachement des vétérans, scindé en deux groupes encadrant les drapeaux représentant les provinces, suivait le détachement des volontaires de la guerre de Corée, mis à l'honneur à l'occasion du 60ème anniversaire de la fin des hostilités. Ces deux détachements furent vivement applaudis par la foule très dense qui se pressait sur la Place des Palais.

Si les vétérans veulent un jour bénéficier des avantages matériels accordés aux anciens combattants, ils doivent constituer un ensemble homogène et soigner leur visibilité. Le défilé du 21 juillet leur en donne l'occasion. Leur présentation a par ailleurs valeur d'exemple par l'engagement qu'ils ont pris, non sans risques, de maintenir et de rétablir la paix dans le monde en collaboration avec d'autres, et d'apporter leur appui au développement de jeunes nations.



### Offre de publicité dans le programme du concert du 11 novembre 2013

*Nous serions heureux de pouvoir compter sur l'aimable participation financière et matérielle de sociétés qui soutiennent l'action du FUNACV. Grâce à votre aide, nous pourrions faire, de cet événement commémoratif, un véritable succès.*

*C'est avec plaisir que nous insérerons, dans notre programme, une publicité de votre Société. Le choix vous est proposé d'être sponsor principal (1 500 € pour 1/1 page), sponsor de soutien (800 € pour 1/2 page) ou sponsor sympathisant (400 € 1/4 de page).*

**Les demandes, accompagnées du logo de la société sont à adresser par mail à [contact@servio-vzw-asbl.be](mailto:contact@servio-vzw-asbl.be) > avant le 1 octobre 2013**